

Chaque semaine, le SNCTA aborde au cours de la campagne, une thématique spécifique. La section se propose de décliner chacun de ces thèmes au niveau local.

À Reims comme ailleurs, le SNCTA vous laisse le choix de décider de vos conditions de travail. Le cadre expérimental a permis depuis 2015 de sauvegarder 25 % de droits à congés en période de charge, tout en limitant la durée des vacations à 8h30 maximum (11h00 dans le cadre de l'arrêté 2002), sans pour autant augmenter le temps de travail hebdomadaire (32 heures). Sur 7 jours glissants, le temps de travail maximal est désormais borné à 42 heures (48 heures sinon). Pour autant, le SNCTA est bien conscient que ce cadre ne suffira plus aux Rémois pour faire face sereinement à la pression conjuguée du trafic et à la baisse des effectifs. Le SNCTA a été et sera toujours présent à vos côtés pour rechercher ensemble des solutions à nos attentes et que nos difficultés soient reconnues et traitées. Il utilisera son expertise et sa capacité de travail afin que nos conditions de travail respectent les points chers aux contrôleurs rémois :

- ☺ la défense du « 1 jour sur 2 » et du travail en équipe ;
- ☺ une meilleure prise en compte de la fatigue ;
- ☺ un minimum de 25 % de droits à congés.

L'implémentation récente de l'ALISEP et du ModS descendant n'occulte en rien le retard technologique béant au CRNA Est ! La date de MESO à l'hiver 2021/2022, communiquée récemment, ne doit plus être repoussée. Le SNCTA est bien seul à penser à l'après-CAUTRA quand d'autres souhaitent ouvertement la mise en place de EEE (voire « 2E ») sans bien mesurer les conséquences de ce choix. Le SNCTA revendique le maintien d'un haut niveau de financement pour la modernisation technique et le maintien en conditions opérationnelles de nos systèmes actuels pour lequel il s'est battu en 2014.

Faute de moyens suffisants, le cadre de vie au travail s'est dégradé au CRNA Est. La section locale agit au quotidien pour que ce sujet soit l'une des priorités de notre administration. Lors du CHSCT local du 15 novembre, vos représentants ont porté ces exigences qui ont déjà permis de rénover la salle TV et de débloquer un budget pour rénover la salle de repos en 2019. Plus généralement, le SNCTA revendique un plan d'action national pour rénover les locaux et améliorer l'environnement au travail.

4^e année de mise en place des expés au CRNA Est. Systématiquement reconduites.

2020 : année où la DSAC analysera l'influence de notre TDS sur la fatigue.

2021/2022 : mise en service programmée de 4-Flight à Reims.

Votez SNCTA les 4, 5 et 6 décembre prochain, pour rester maître de notre organisation et de nos conditions de travail !